

les 10 gestes pour réduire nos déchets



Mettons nos poubelles
au régime :
en suivant les conseils
de ce régime, vous perdrez
plusieurs kilos de déchets
en un mois.
Efficacité garantie !

En 40 ans, la production de déchets ménagers des Français a été multipliée par deux.
À la Réunion, nous produisons 330 kg d'ordures ménagères, par an et par habitant.⁽¹⁾

En appliquant 4 des 10 gestes de réduction, 70 familles réunionnaises ont constaté une réduction en moyenne de 26 % de leurs déchets.⁽²⁾

Le déchet le plus facile à traiter
est celui que l'on ne produit pas.

geste ①

choisissons mieux les produits et les emballages :

afin de réduire les déchets d'emballage de 13 kg par an et par habitant, préférons les produits au détail ou en vrac. Choisissons des emballages réutilisables plutôt que jetables, des éco-recharges et des produits concentrés (lessives, savon liquide, détergents multi-usage...).



geste ②

préférons les sacs réutilisables
pour faire les courses :

en 2006, plus de 100 millions de sacs de caisse jetables ont été distribués.
Ils ne sont pourtant utilisés que 20 minutes en moyenne avant d'être jetés.

Mon île je la protège

Z'oiseau vert
endémique
de La Réunion



geste ③

mettons le « stop pub » sur notre boîte aux lettres :

en moyenne, chaque foyer reçoit, par an, 50 kg de publicités non adressées dans sa boîte aux lettres. Apposons le « stop pub » pour économiser nos ressources de papier.



geste ④

imprimons moins et utilisons le recto et le verso :

imprimer une feuille en recto-verso évite le gaspillage.
Par ce geste, nous économisons deux fois plus de papier.





geste ⑤

buons l'eau du robinet:

boire l'eau du robinet, c'est réduire nos déchets d'au moins 3 kg par an.
De plus, l'eau courante coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.



geste ⑥

économisons et réutilisons les piles :

les piles contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement. Préférons les piles rechargeables aux piles traditionnelles et prenons l'habitude d'éteindre les appareils inutilisés. Ainsi, nous économisons 15 piles par an et par habitant.



geste 7

réutilisons les objets :

donnons-leur une seconde vie : détournons, réparons,
donnons nos vieux objets plutôt que de les jeter.



geste ⑧

faisons notre compost:

faire son compost avec ses déchets de cuisine et ses déchets verts permet de réduire le poids de la poubelle grise de 80 kg par an et par habitant.





geste ⑨

choisissons des produits labellisés :

les écolabels concernent de larges gammes de produits (entretien, textiles de maison, sacs d'aspirateurs, filtres à café, sacs poubelle, cahiers, enveloppes...). Ils sont reconnaissables grâce au logo « écolabel » qui garantit la qualité des produits et leur faible impact environnemental. On les trouve dans la plupart des grandes surfaces.



geste ⑩

pratiquons des gestes alternatifs :

réapprendre le « fait maison » : faisons nous-mêmes nos jus de fruits, pains, pizzas, yaourts, conserves pour jeter moins d'emballages.

